



www.csbettonbasket.fr
contact@csbettonbasket.fr

Cotisation :

Année de naissance	Catégorie	Renouvellement avant le 12 juillet	Renouvellement après le 12 juillet	Création
	Dirigeants - Bénévoles	20 € *	20 € *	20 € *
	Techniciens - Officiels	20 € *	20 € *	20 € *
	Détente - Loisir	110 €	110 €	110 €
2004 et avant	Seniors masculins	200 €	225 €	225 €
2007 et avant	Seniors féminines	200 €	225 €	225 €
2005-06-07	U21M	200 €	225 €	225 €
2008-09-10	U18	185 €	210 €	210 €
2011-2012	U15	180 €	205 €	205 €
2013-2014	U13	175 €	200 €	200 €
2015-2016	U11	160 €	185 €	185 €
2017-2018	U9	155 €	180 €	180 €
2019-2020	U7	120 €	120 €	120 €
2021 et après	U5	90 €	90 €	90 €

* Pour les licences dirigeants, bénévoles, techniciens et officiels le club prend à sa charge 50% du prix de la licence qui coûte au total au club environ 40 €

Justificatifs e-licence FFBB :

Certificat médical :

► **Pour les mineurs** : Si vous répondez par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé vous n'aurez pas à fournir de nouveau certificat médical.

► **Pour les majeurs** : Si vous avez fourni un nouveau certificat médical il y a moins de 3 saisons, il reste valable pour la saison 2025-2026, à condition de répondre par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé présent dans le formulaire en ligne. Ce document est à joindre lors de l'inscription en ligne e-licence FFBB.

► Si nécessaire, lien vers le formulaire certificat médical à faire remplir par le médecin de famille :

<https://csbettonbasket.fr/public/2502/temp/2025-2026-certificat-medical.pdf>

Pièce d'identité :

► **Pour les majeurs** : Fournir en ligne une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité recto-verso ou passeport pages 2 à 3) si cela vous est demandé.

Assurances :

► **AIG Europe AON** : Adhésion au contrat d'assurances au nom du joueur

► **La Formule A est comprise dans le prix de la licence (choix par défaut pour tous). Toute autre formule vous sera facturée lors de votre inscription**

► Aucun remboursement possible si vous n'adhérez pas à l'assurance, mais fourniture obligatoire d'un justificatif de votre assureur.

Mutation – Prêt :

Période normale (C1) : du 1^{er} juin au 30 juin

Période exceptionnelle (C2) : du 30 juin au 30 novembre

Pour toute mutation ou prêt : remplir l'imprimé FFBB en ligne. Les frais engendrés sont à la charge de l'adhérent

Catégorie	Mutation (C1)	Mutation (C2)	Prêt (T)
Dirigeants - Bénévoles	60 €	60 €	/
Techniciens - Officiels	60 €	60 €	/
Seniors à U17	60 €	60 €	105 €
U15	60 €	60 €	54 €
U13 à U7	0 €	0 €	0 €

Règlement financier :

- ▶ en espèce lors des permanences
 - ▶ par carte bancaire lors des permanences (SumUp)
 - ▶ par chèque au nom du CSB section Basket (chèques vacances acceptés)
 - ▶ en ligne lors de l'inscription auprès de la FFBB (e-licence) via le portail HelloAsso (carte bancaire)
 - ▶ **Réduction familiale** (même domicile) à partir de la seconde licence (hors technicien et dirigeant) et sur les suivantes de **15 €**
 - ▶ Règlement en plusieurs fois (4 maxi) : **chèques encaissés au 15 du mois** : joindre les chèques en précisant au dos le nom du licencié et le mois d'encaissement, **DERNIER PAIEMENT EN JANVIER**.
 - ▶ 5 permanences seront assurées fin juin-début juillet et 3 fin août (voir dates ci-dessous) pour procéder au règlement financier ou répondre à toute question.
 - ▶ **Carte SORTIR ! - Pass'Sport** : Si vous bénéficiez de l'une de ces offres, merci de venir vous renseigner lors des permanences.
- Pour toute question sur ces dispositifs s'adresser directement au CSB : contact@csbetton.fr

L'inscription ne sera validée que lorsque le règlement financier sera effectué
Le règlement peut être effectué avant l'inscription auprès de la FFBB

Permanences :

Dates des permanences :

- **Samedi 28 juin entre 11h00 à 12h30** (Hall de la salle de la Touche)
- **Mercredi 2 juillet entre 18h00 à 19h30** (Hall de la salle de la Touche)
- **Samedi 5 juillet entre 11h00 à 12h30** (Hall de la salle de la Touche)
- **Mercredi 9 juillet entre 18h00 à 19h30** (Hall de la salle de la Touche)
- **Samedi 12 juillet entre 11h00 à 12h30** (Hall de la salle de la Touche)
(Dernière permanence pour bénéficier de la réduction de 25 € pour les renouvellements)
- **Samedi 23 août entre 11h00 à 12h30** (Hall de la salle de la Touche)
- **Mercredi 28 août entre 18h00 à 19h30** (Hall de la salle de la Touche)
- **Samedi 30 août entre 11h00 à 12h30** (Hall de la salle de la Touche)

En dehors de ces permanences, vous pouvez déposer le règlement dans une enveloppe au nom du licencié chez Guillaume PICHOFF au **16 rue de Belle-Ile-en-Mer 35830 BETTON**